



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
Mercredi 29 mars 2017



Des routes sous l'œil des caméras

■ Cinq caméras surveillent les RN 10 et 141 en Charente

■ À quoi servent-elles ?

■ Plongée au cœur du Centre d'ingénierie et de gestion du trafic à Bordeaux où tout est centralisé.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«Vous entrez sur une route placée sous vidéosurveillance.» En haut de la côte Sainte-Barbe à Saint-Yrieix, le panneau fait partie du paysage et accroche à peine l'œil. Rien à voir avec les caméras qui espionnent l'espace public à Angoulême, mais l'annonce de cinq caméras qui, sur le réseau routier national de Charente, scrutent la circulation, sa fluidité, ses dangers. Neuf caméras au total au nord de Bordeaux qui envoient des images en temps réel sur les ordinateurs et les écrans du Centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT).

Elles ne sont pas là pour effectuer de la vidéoverbalisation, ce n'est pas notre rôle.

À 120 km de là, un cube de béton perché - de manière plus moins stable (1) - face au pont d'Aquitaine à Bordeaux. Dans cette pièce avec vue sur l'ouvrage d'art aux plus de 100 000 passages/jour, trois bureaux équipés chacun de cinq écrans font face à un immense mur d'autres écrans. C'est le CIGT de la Dira, Direction interrégionale des routes Atlantique. «Sur la gauche, les images des 60 caméras qui couvrent la rocade bordelaise défilent», décrit Francis Lacoste, le directeur. Au centre, une carte permet de voir en temps réel si la circulation ralentit



Philippe Machin, 55 ans, opérateur au Centre d'ingénierie et de gestion du trafic de la Dira, scrute les caméras pour sécuriser au maximum les routes.

Photos Renaud Joubert

tit sur la rocade. À droite, on lit tous les messages affichés sur les panneaux à messages variables (PMV) de la RN 10. «Dès qu'on voit un ralentissement s'afficher ou que l'on est prévenu d'un problème, on zoome sur la zone avec la caméra la plus proche et on vérifie si le ralentissement est dû à une circulation dense où s'il y a un problème: accident, objet sur la voie», explique Philippe Machin, 55 ans, l'un des neuf opérateurs qui se relaient en trois huit pour qu'il y ait toujours un œil humain sur la route.

Sur la rocade bordelaise, un système d'alerte automatique est en place. Si les caméras détectent un mouvement anormal ou un objet étrange, une sonnerie retentit et les opérateurs vérifient. Un système très performant qui n'existe pas entre Bordeaux et Poitiers. Les 200 km de RN 10 et de 141 gérés par le centre ne comptent pour l'instant que 9 caméras installées sur autant de panneaux à message variable. «Elles sont en 3G», précise Philippe Machin. Impossible de distinguer le visage d'un conducteur ou une plaque d'immatriculation. «Elles ne sont pas là pour effectuer de la vidéoverbalisation, ce n'est pas notre rôle», insiste Francis Larrivière, directeur adjoint de la Dira. «Vu leur éloignement sur la RN 10, il est rare qu'elles nous permettent de qualifier un accident ou de localiser exactement un objet tombé sur la route, décrit

l'opérateur, mais cela peut arriver.» Sur les RN 10 et 141, tout se passe principalement par téléphone. «Le plus souvent c'est la police ou la gendarmerie qui nous alertent, décrit l'opérateur. Ma priorité est alors d'afficher un message d'alerte sur les panneaux afin de prévenir les autres automobilistes. Puis, j'envoie une équipe de la Dira sur place si c'est nécessaire», explique Philippe Machin. Chaque seconde compte. «Le premier objectif est d'éviter le suraccident puis de sécuriser les victimes éventuelles et d'alerter les autorités ou secours qui pourraient intervenir. On essaie de limiter au maximum l'impact d'un événement sur le trafic.»

Un centre d'intervention tous les 50 km

Pour être la plus réactive possible, la Dira possède un centre d'entretien et d'intervention tous les 50 km. La Charente est couverte par ceux d'Angoulême, Mansle, Cognac, Montlieu-la-Garde et Couhé qui comptent 20 employés chacun, soumis à une astreinte les soirs et week-ends. «Ce système nous permet d'assurer une arrivée sur zone sous 20 minutes», explique Philippe Machin. À sa gauche, un policier de la CRS autoroutière a lui aussi les yeux rivés sur les écrans. «Je ne suis en charge que de la rocade bordelaise et de ses accès autoroutiers. Être

dans le même bureau nous permet de partager les infos plus rapidement et d'envoyer simultanément nos équipes. En cas d'accident ou de comportement dangereux, je fais gagner un temps précieux à mes collègues sur place. Grâce aux images des caméras, je peux leur dire comment s'est passé l'accident, qui semble en faute avant même qu'ils arrivent sur les lieux.»

Les images des caméras sont conservées pendant sept jours au CIGT. «Si la police, la gendarmerie ou la douane en ont besoin, elles peuvent les récupérer sur requête d'un officier de police judiciaire», explique le directeur adjoint de la Dira.

(1) Le bâtiment est en travaux car la structure menaçait de s'effondrer suite à des malfaçons.



Au CIGT, un policier de la CRS Aquitaine a également un œil sur les caméras

L'incendie s'éteint peu à peu chez les pompiers professionnels

Après treize semaines de grève, les pompiers charentais qui réclament une prime semblent sur le point d'aboutir à un compromis ce jour.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Les braises étaient encore chaudes hier en fin d'après-midi et la tension toujours palpable. Mais le feu, chez les pompiers de la Charente, est sur le point de mourir. Les organisations syndicales Autonomes et CGT ont bon espoir de mettre fin aujourd'hui à la grève qui perturbe le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) depuis le 15 décembre dernier. À l'issue du conseil d'administration d'hier, les pompiers en colère s'approchaient d'un terrain d'entente avec la direction et le président, Jérôme Sourisseau.

Depuis treize semaines, les soldats du feu, qui étaient encore hier rassemblés à quatre-vingt-dix devant le siège du Sdis, se battent pour l'obtention d'une prime technique, d'un montant mensuel net de 130 à 140 euros et directement inspirée de celle que perçoivent depuis des années les personnels administratifs de la structure. «Une revendication légitime», convient désormais Jérôme Sourisseau, disposé donc, avec son conseil d'administration, à «un geste significatif de reconnaissance».

Les syndicats ne demanderont pas plus

Autour de la table, tout le monde s'est enfin mis d'accord au terme de quatre réunions de négociations: la dépense globale, qui se monte à 372 000 euros pour le Sdis, sera échelonnée sur trois ans, à taux progressif et à compter du 1^{er} janvier 2018.



Hier après-midi, 90 grévistes étaient rassemblés devant le Sdis. Photo Renaud Joubert

Mais reste un point de détail qui a son importance: le taux qui s'appliquera en 2020. «4» pour le conseil d'administration, alors que les syndicats tiennent absolument aux «4,21». «Un chiffre qui ne tombe pas du ciel», défend Michel Gomez, porte-parole de la CGT. C'est un symbole, qui ne correspond qu'à 5 euros de plus par pompier. Il s'agit de la moyenne du taux qui profite aux personnels administratifs.» «L'idée est que tout le monde puisse être traité sur un pied d'égalité», appuie Xavier Boy, fer de lance des Autonomes, syndicat majoritaire au Sdis. «Je n'en fais pas une question de principe et cette demande se tient, admet Jérôme Sourisseau. Si j'obtiens des garanties, je reposerai ce mercredi au conseil d'administration de voter un taux à 4,21 pour 2020.» Hier soir, l'intersyndicale déclarait à l'unisson vouloir le rassurer en «s'engageant par écrit à ne pas demander de montant supplé-

”

Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un compromis. Il ne faut pas oublier que nous sommes partis de zéro.

mentaire et à cesser le mouvement», résume Xavier Boy. Mais tous les hommes du rang n'étaient pas pour autant pleinement satisfaits. Beaucoup auraient préféré obtenir une prime à taux 3 dès cette année et à taux 4,21 en 2018. «Mais nous ne pouvons pas faire l'économie d'un compromis», pensent les organisations syndicales. Il ne faut pas oublier que nous sommes partis de zéro!»

■ Des élèves de 2^{de} du lycée Jean-Monnet adaptent le roman «No et moi» de Delphine de Vigan ■ Pour le rendre vivant sur les réseaux sociaux.

Cognac: la littérature passe aussi par Facebook

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Lou Bertignac et Lucas Miller ont désormais leur page Facebook. Ces deux personnages du roman «No et moi» sont en train de prendre vie grâce au projet original mené par des lycéens de Jean-Monnet, à Cognac. Avec l'aide du collectif Or Normes de Poitiers, 33 élèves de 2^{de} viennent de réaliser une adaptation numéri-

”

Les personnages deviennent réels. Ils ont des amis qui les suivent sur les réseaux sociaux.

que de l'œuvre de Delphine de Vigan. Le résultat de leur travail sera visible, dans le courant du mois d'avril, sur tous les réseaux sociaux. Lou, mal dans sa peau, qui rencontre No, jeune fille sans abri, et le raconte sur Facebook ou Twitter. Leur relation qui évolue retracée dans des petits films en forme de confidences sur YouTube. Son exposé sur les SDF mis en ligne sur Wikipédia... Les lycéens ont établi un vrai scénario pour retranscrire les propos de l'auteur sur une palette d'outils proposée par internet. Durant 24 heures, à l'espace jeunes de la ville de Cognac, ils ont planché par groupe sur la réécriture du texte. Ont pensé à la manière de le faire vivre dans des posts de quelques lignes. «On est vraiment sur



Malaury et Amandine interprètent No et Lou dans les «vlogs» qui seront bientôt mis en ligne.

Photo J. P.

une écriture collaborative», insiste Christelle Derré, artiste transmédia et metteur en scène au sein du collectif Or Normes.

«Voir l'œuvre différemment»

L'œuvre a été choisie par les lycéens eux-mêmes. C'est Malaury, touchée «par la situation des sans-abri» qui a proposé «No et moi» à sa prof et à ses camarades. «Je l'avais lu au collège et ça m'avait beaucoup plu», explique la jeune fille, qui interprète No dans les «vlogs» (blogs vidéo) qui seront diffusés sur YouTube. «Revisiter l'œuvre, ça permet de la voir différemment», observe aussi Amandine dans le rôle de Lou. Mais les élèves ne pouvaient pas se lancer dans l'aventure comme ça. «Nous avons dû demander les droits. Delphine de Vigan a répondu positivement, se réjouit Jérôme Defrain, animateur culturel du lycée. Elle est même intéressée pour suivre le projet.» Qui a un

réel intérêt pédagogique, selon Adeline Perriot, enseignante. «Les élèves se sont vraiment appropriés l'œuvre. Ils se sont tous investis. Et ça, c'est un gros défi pour un prof de lettres.» Le résultat est, selon elle, fidèle au roman. «En fait, l'œuvre prend vie, résume Valérie Boutrois, la documentaliste de l'établissement, également mise à contribution. Les personnages deviennent réels. Ils ont des amis qui les suivent sur les réseaux sociaux.» Les lycéens de Jean-Monnet ont déjà réalisé les trois-quarts du travail. Des élèves du lycée René-Josué-Valin de La Rochelle vont également y mettre leur patte avant que le tout soit mis en ligne. Les lecteurs curieux pourront s'abonner sur le site dédié dès qu'il sera ouvert (1). Les aventures de «No et moi» arriveront directement sur leur téléphone, via des notifications. Un autre manière de voir la littérature.

(1) noetmoi.collectifnormes.fr

Un travail sur le numérique débuté il y a deux ans

Le lycée Jean-Monnet s'est engagé, il y a deux ans, dans ce travail autour du numérique, en collaboration avec l'Avant-Scène. En 2015, un projet avait été mené avec Philippe Boissard, plasticien d'Angoulême, autour de l'identité numérique.

Après le travail sur «No et moi», d'autres élèves de 2^{de} et de 1^{re} vont se lancer, en partenariat avec le ly-

cée de l'image et du son d'Angoulême, dans une correspondance numérique avec des lycéens argentins, vietnamiens et américains. «L'idée, c'est de voir tout ce qu'on peut faire, avec les outils numériques, en termes de création et de pédagogie», explique Jérôme Defrain. Montrer qu'internet ne présente pas que des dangers mais aussi de belles opportunités.»

L'UGVC revient sur sa victoire contre les «vautours»



Deux tables rondes ont été proposées lors de la «mise au courant», organisée hier soir au Castel de Châteaubernard.

Photo J. P.

L'Union générale des vignerons pour l'AOC Cognac organisait, hier soir, au Castel de Châteaubernard, sa traditionnelle «mise au courant». L'occasion de revenir sur les transferts de plantations, qui ont remué la filière cette année. «Nous avons abordé le sujet, il y a un an, lors de la dernière mise au courant», a rappelé Alexandre Imbert, le directeur, devant les quelque 300 adhérents réunis. Ce n'était alors qu'un «bruit sourd qui courait dans la campagne. Comme quoi un ou deux viticulteurs étaient allés acheter des vignes ailleurs pour les arracher et les replanter ici.» Le phénomène des «vautours cognaçais» a pris de l'ampleur dans les semaines et les mois qui ont suivi, comme l'ont expliqué hier soir lors d'une table ronde, les différents acteurs qui se sont battus, aux côtés de l'UGV, pour que l'«État prenne ses res-

ponsabilités»: Éric Billhouet, le président de l'ODG Cognac, Jean-Bernard de Larquier, à la tête du Bureau national interprofessionnel du cognac ou encore Gaëtan Bodin pour les Jeunes agriculteurs de Charente-Maritime.

«Un an de combat fort», comme le dit Alexandre Imbert, pour lutter contre «un phénomène qui pouvait fragiliser l'équilibre économique de la région» tout en détruisant le patrimoine viticole du Val-de-Loire ou du Roussillon. Un combat qui a finalement abouti à une victoire: un arrêté signé du ministre qui permet à FranceAgriMer de contester les demandes d'autorisation de plantation s'il y a contournement du contingent. Et qui permet aussi aux viticulteurs de la région de se tourner vers l'avenir. Des pistes de travail qui ont été abordées, lors d'une seconde table ronde.

Du rire au menu des Castelbaladins

L'association de Châteaubernard va mettre en scène «Bon suaire, m'sieurs-dames». Elle proposera aussi une soirée poésie.

C'est une sombre mais hilarante histoire d'héritage que les Castelbaladins ont mis à leur programme pour le dernier trimestre de l'année. «Bon suaire, m'sieurs-dames», un vaudeville de Marie Laroche-Fermis qu'Hubert Luqué, le président des Castelbaladins, largement réélu en fin de semaine dernière lors de l'assemblée générale, va mettre en scène à sa façon. Clotilde, la nièce d'un couple de châtelains âgés, projette de s'emparer du château dont elle est impatiente d'hériter, avant la mort du baron et de la baronne, qui occupent le lieu. Elle veut les envoyer en maison de retraite, mais l'intervention de fantômes, tantôt fabriqués de toutes pièces, tantôt réels, l'en empêche.

Du rire assuré et du monde à prévoir pour ce rendez-vous à l'image de la pièce de l'année écoulée, «Ah ! Les parents...» de Bernard Cassan, qui a fait 826 entrées sur trois jours au Castel, sans compter les autres salles de l'agglomération. «Soyez contagieux», a écrit Dominique Petit, première adjointe, absente à l'assemblée générale pour cause de conseil municipal, s'adressant à «l'Hurluberlu», autrement dit Hubert Luqué qui a lu son message. C'était le surnom de celui qui



Hubert Luqué tient à bout de bras la maquette du décor de la prochaine pièce. Photo CL

jouait à l'époque, au Saint-Brice animations loisirs (SBAL), l'association dissoute des années 80. L'abréviation «Hubert Lu», avait été utilisée pour le distinguer, pendant les répétitions, d'un autre Hubert de la troupe.

Hommage à Marcel Blanc

Autres perspectives pour 2017, une soirée «poésie» sera offerte par la troupe, en mémoire de Marcel Blanc, décédé, auteur de

poèmes, le père de Christophe Blanc, l'un des Castelbaladins. A noter également une nouvelle mouture de la fête des Templiers, en 2018. Hubert Luqué mettra en scène les bâtisseurs qui, au Moyen-Âge construisaient églises, chapelles ou cathédrales. En l'occurrence, la chapelle des Templiers, sur la place Raymond-Buzin. Cette fois, le héros s'appellera Claudin, chaussonnier de son métier, et non plus Pierrick, le Croisé aveugle de l'année 2014.

364150

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Ghislaine LAURENÇON,
son épouse ;
Isabelle et David, ses enfants ;
Mélicha, sa petite-fille,
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

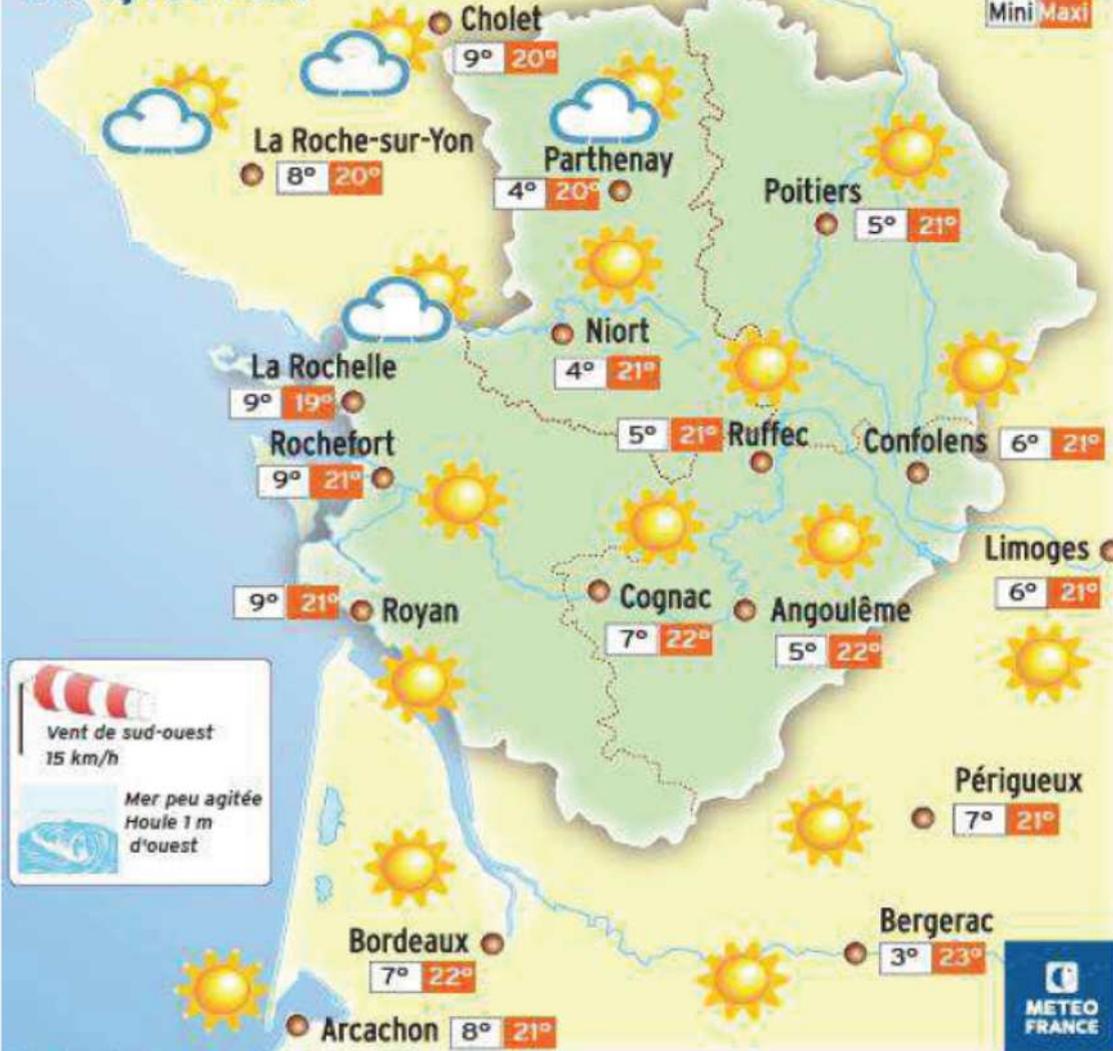
M. Jean LAURENÇON,

survenu dans sa 76^e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le vendredi 31 mars 2017, à 10 heures,
en la chapelle des Templiers,
du bourg de Châteaubernard,
suivies de la crémation
dans l'intimité familiale.

PF Hervé - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Cet après-midi



Belle et chaude journée pour la saison.

Le soleil sera prédominant toute la journée; sauf, peut-être en Charente-Limousine où une averse n'est pas exclue.

Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Jeudi	9° 22°	8° 24°	8° 24°	7° 23°
Vendredi	12° 16°	12° 18°	12° 18°	11° 18°
Samedi	10° 16°	10° 17°	9° 17°	9° 16°
Dimanche	7° 16°	7° 17°	6° 17°	6° 16°
Lundi	7° 19°	6° 20°	5° 20°	6° 19°
Mardi	8° 20°	7° 22°	6° 22°	7° 21°

CHARENTE

Le vignoble du cognac va planter 800 hectares

Avec 183 millions de bouteilles expédiées dans le monde entier ces douze derniers mois (+ 7,3 %), la filière cognac va bien. Si bien que le négoce a besoin de matière première. L'an passé, les viticulteurs ont donc planté 250 hectares de nouvelles vignes. Cette année, les ministères de l'Agriculture et de l'Économie ont autorisé un contingent de 800 hectares. Les demandes d'autorisation devraient affluer. Précisons que les limites géographiques du vignoble du cognac ne changent pas. Sa superficie actuelle est d'environ 74 500 hectares, contre 110 000 à la fin des années 1970, avant la crise de surproduction des années 1990. Des terres agricoles nues propices à la culture du cépage ugni blanc existent dans les deux Charentes.

Un blocage à 19 000 €

Pour la énième fois, le protocole d'accord a été rejeté par les syndicats hier

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

A peine un regard, un « bonjour » timide. Hier, au terme d'une réunion d'une heure, les membres du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente (Sdis) sont sortis du bâtiment au pas de course, encerclés par 90 pompiers exaspérés. À 14 heures, à L'Isle-d'Espagnac, une réunion devait acter la forme finale d'un protocole d'accord qui ne cesse d'être remanié depuis deux semaines. Ce document doit valider le passage de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) au taux 4,21 pour 190 hommes du rang, le tout pour un coût total d'environ 400 000 euros lissé sur trois ans. Mais hier encore, après deux heures de négociations entre le président du Sdis 16 Jérôme Sourisseau, le directeur le colonel Moine et les deux représentants syndicaux de la Fédération autonome SPP-PATS et de la CGT, aucune entente n'a été trouvée.

C'est sous bonne escorte que le rassemblement des pompiers grévistes s'est tenu. La police avait été appelée pour éviter tout débordement. Les esprits chauffés par bientôt quatre mois de grève ont réussi à être canalisés. À 17 heures, malgré l'échec de la signature, les 90 manifestants sont rentrés dans le calme dans leur caserne.

Le 0,21 point de la discorde

Il y a deux semaines, la sortie de grève était pourtant jugée imminente. Xavier Boy, président charentais de la Fédération autonome, avait annoncé une signature dans les plus brefs délais. Mais voilà, le protocole proposé ne répondait pas à toutes les attentes. Du taux 4, l'IAT demandée est passée au taux 4,21. Les syndicats se défendent d'avoir voulu gonfler la facture. « On a toujours demandé le taux 4,21, jure Xavier Boy. Pour faire simple, on parlait de façon générale de taux 4, alors qu'il s'agit du taux



En silence, 90 hommes du rang se sont rassemblés devant le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) hier, pendant la réunion du conseil d'administration. PHOTO ANNE LACAUD

4,21. » Visiblement, les élus, eux, n'ont pas saisi la nuance. « Par rationalisation et suppression de postes, l'IAT a bien été proposée au taux 4, explique Jérôme Sourisseau. Les hommes du rang partent de 0, c'est un signe de confiance et de reconnaissance. Le conseil d'administration (CA) a validé la signature pour ce taux 4 mais les syndicats veulent absolument le taux 4,21. »

Cette différence de 0,21 point peut paraître dérisoire quand on sait qu'elle représente seulement

19 000 € de plus sur l'enveloppe des 372 000 € (taux 4), soit 8 euros par personne et par an. Un « détail » qui ne l'est pas aux yeux des hommes du rang, ni des membres du CA qui y voient un caprice de plus. Chacun campe sur ses positions. « 4,21, c'est une moyenne, se défend Michel Gomez, secrétaire CGT. Le Sdis 16 a fait un excédent de 2 millions d'euros en 2016 et on voit les élus freiner encore pour 19 000 €. C'est une demande légitime. »

Les financeurs du Sdis que sont les communes et intercommunalités à hauteur de 54 % et le Conseil départemental à 46 %, exigent des garanties. « Si les finances du Sdis sont saines, on connaît le contexte financier difficile des communes », précise Jérôme Sourisseau. Le passage au taux 4,21 impose de nouvelles économies. « Figurer les gardes de 12 heures / 24 heures par exemple »

(auquel cas, le pompier devra se positionner à long terme sur 12 heures ou 24 heures de garde, NDLR), suppose le colonel Moine. Pour Jérôme Sourisseau, la sortie de grève passe par l'acceptation pure et simple des revendications. « Les syndicats vont s'engager par écrit à ne plus avancer d'autres exigences que ce taux 4,21 », insiste le président du Sdis, échaudé. De son côté, il doit encore convaincre les élus usés par une situation crispante. « Ce mardi soir, la CGT et la Fédération autonome vont nous faire leurs propositions que je soumettrai au CA sous couvert d'économies parallèles. Très rapidement, le protocole sera proposé sous forme de délibération et enfin acté. »

Les négociations semblent à nouveau pouvoir sortir de l'impasse. Pour de bon, tout le monde l'espère cette fois.



**La situation
financière du
Département**

**de la Charente n'est
pas aussi dégradée
que celles rencontrées
[ailleurs] »**

La Chambre régionale des
comptes, qui précise « que les
perspectives d'avenir ne sont
néanmoins pas rassurantes »

Arbbre continue de faire vivre le bois à Bréville

CULTURE Depuis lundi, l'association accueille deux artistes en résidence. Elle attend des travaux sur son bâtiment

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

La Poitevine Hélène Fromonteil sculpte le bois, Marina Géli-neau, de Vasles (Deux-Sèvres), travaille le verre. Les deux créatrices rêvaient de travailler ensemble. Elles ont bondi sur la perche tendue par l'association Art et Bois à Bréville (Arbbre), dans le cadre de sa résidence d'artistes. Celle-ci a lieu tous les deux ans, en alternance avec le festival Art et Passion du bois à Bréville, fin août.

« On est passé en biennale non pas pour des raisons financières, mais parce que cela demandait beaucoup d'énergie. En août 2016, on a eu environ 2 000 visiteurs, dont 1 600 entrées payantes. La résidence, elle, s'étale sur un mois, c'est plus facile à porter », observe la présidente, Jackie Barbeau, qui relève le soutien précieux des collectivités.

Ateliers avec les scolaires

À chaque cycle, le verre est associé à une autre matière, la terre en 2014, le métal en 2016, le verre en 2018. Cette année, Arbbre a reçu six dossiers, et a retenu « Symbiose », le projet des artistes picto-charentaises. D'une dimension d'1,80 m sur 70 cm, l'œuvre se présente comme une galaxie d'éléments en bois et en vitraux, suspendus par des fils. En place depuis lundi, Hélène Fromonteil et Marina Géli-neau travailleront tous les jours



Brigitte Mercier et Jackie Barbeau, de l'association Arbbre, dans la salle d'exposition. PHOTO P.H.M.

jusqu'au 25 avril, avec un temps d'ouverture au public de 15 à 18 heures. Le programme s'étoffe ce samedi 1^{er} et dimanche 2 avril avec une participation aux Journées européennes des métiers de l'art, les 8 et 9 avril avec une rencontre de tourneurs amateurs, les 22 et 23 avril avec une exposition finale. Des ateliers sont également menés avec les scolaires.

Que deviendra l'œuvre au terme de cette aventure ? Hormis une, les précédentes sont dans des cartons. Mais l'association Arbbre a bon espoir de les remettre en lumière avec le réaménagement de sa salle d'exposition, dans une maison appartenant à Grand-Cognac. « Aujourd'hui, on a deux salles. Avec les

travaux, on aura un espace plus grand, avec une partie qui pourra servir d'atelier », se projette Jackie Barbeau, qui a compris que le chantier devait être engagé au deuxième trimestre.

Enveloppes très disputées

Il n'y a rien de calé, tempère le président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas. « On est propriétaire. On ne peut pas laisser la maison s'abîmer. Je suis d'accord pour qu'il y ait des expositions, pour qu'on voit les œuvres, qui sont belles. C'est une façon d'amener la culture sur le territoire, comme à Julienne », avance l'élu. Mais les enveloppes sont très disputées... « On a fait une liste des investissements, cela prend sept pa-

ges en A3, recto verso, même si beaucoup de choses concernent l'eau ou l'assainissement. Il va falloir prioriser les projets. Le premier, c'est le numérique. Il y a aussi la base de loisirs d'Angeac-Champagne, la Belle-Allée à Cognac, la plaine des sports de Jarnac, les bords de Charente... Des travaux, il y en a pour dix ans ! », prédit Michel Gourinchas.

Le « centre d'art du bois vivant » de Bréville, dont la toiture tombe en morceaux, n'attendra pas aussi longtemps. Alors que le « pôle bois », un temps imaginé par la Communauté de communes de Cognac, est au point mort, l'association Arbbre continue en tous cas de montrer que le bois reste bien vivant à Bréville.

Vautours du cognac : à l'Europe de trancher

VITICULTURE L'affaire est (presque) terminée. Elle a intéressé plus de 300 professionnels réunis par le syndicat UGVC, hier soir, au Castel

L'affaire dite des vautours du cognac a trouvé son épilogue le 28 février, avec la publication au Journal officiel d'un arrêté rendant très difficile le transfert d'autorisations de plantation de vignes dans des conditions moralement discutables.

Pour rappel, les vautours sont ces 30 à 40 viticulteurs opportunistes qui ont acheté à bon prix des parcelles dans des régions viticoles en crise, les ont à peine exploitées, puis ont fait arracher les vignes avec l'objectif de replanter des surfaces équivalentes au pays du cognac. Pas moins de 238 hectares ont ainsi été acquis par des Charentais, essentiellement dans

le Val-de-Loire et le Roussillon, a-t-on officiellement appris, hier soir, lors d'une réunion du syndicat UGVC qui a intéressé plus de 300 professionnels.

138 ha vraiment replantés

Information nouvelle et importante : ces 238 ha n'ont pas tous été « transférés » dans notre région ; seuls 138 ont été effectivement replantés. « Pour la centaine restante, on ne sait pas trop. Tout dépend de la date à laquelle les dossiers ont été instruits, avant ou après l'entrée en vigueur de l'arrêté du 28 février », a-t-il été précisé par Jean-Bernard de Larquier et Stéphane

Roy, respectivement présidents du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) et de l'UGVC.

« Aujourd'hui, tournons la page de cet épisode malheureux », ont-ils ajouté, avant de laisser la parole à Catherine Lepage. La directrice du BNIC a expliqué pourquoi le dossier doit être tranché et complété par l'Union européenne. L'objectif de la filière cognac est le suivant : permettre aux vins aptes à la production d'eaux-de-vie de vin sous indication géographique de se prévaloir des dispositions d'autorisations de plantations des vignobles sous AOC ou IGP. Ce qui n'est pas le cas du vignoble du cognac.



Catherine Lepage, directrice du BNIC. PHOTO ANNE LACAUD

Le chocolat sera la star du week-end

DOUCEURS Le Lions Club Jeanne d'Albret organise la 2^e édition de son salon du chocolat, samedi et dimanche. Pour la bonne cause

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Les gourmands peuvent réserver leur week-end. Les membres du Lions Club féminin Jeanne d'Albret organisent la deuxième édition du « Rendez-vous du chocolat, des douceurs et des saveurs », qui se tiendra à la Salamandre samedi et dimanche (1).

« La première édition ne s'était pas trop mal passée, même si nous l'avions préparée un peu au dernier moment », sourient Marie-Christine Ferrari, la présidente, et Josette Fanzilli. Rendez-vous donc dans ce lieu de douceurs où effectuer un petit tour ne fera pas de mal.

Onze exposants seront présents pour faire découvrir et déguster leurs spécialités. « Il n'y aura pas que du chocolat », précisent les deux femmes. Effectivement, on pourra également y trouver des vinaigres, confitures, huiles et bien évidemment les moutardes de Gourville (17) ou le safran de Germignac.

Cerise sur le gâteau, tous les bénéfices de la manifestation seront distribués à des associations et



Du chocolat comme s'il en pleuvait à la Salamandre. ARCH. J. GUÉRIN

structures que le Lions Club Jeanne d'Albret soutient, et qui viennent en aide aux enfants (essentiellement) ou aux personnes âgées : les Blouses roses, Étoile clown, Enfance et Santé, l'unité Alzheimer de l'Ehpad Sainte-Marthe « qui a créé un jardin thérapeutique qui donne d'excellents résultats auprès des résidents », précisent Marie-Christine Ferrari et Josette Fanzilli. Sans oublier VPA (Vacances plein air), « qui permet à des enfants retenus par des centres sociaux de partir en vacances l'été ».

Question : comment faire des bénéfices sur une manifestation ouverte gratuitement au public ? « Nous ne prenons évidemment rien sur les ventes des exposants. Le bénéfice vient du fait qu'on leur loue les tables, des publicités sur la plaquette et nous avons un coin bar pendant le salon. Il y aura aussi une tombola avec des sculptures en chocolat de Pascal Dechipre à gagner », répond le Lions Club.

(1) De 11 à 18 heures le samedi et de 10 à 17 heures le dimanche. Entrée libre.

La pétanque lance des boules ambitieuses

Depuis le mois de décembre, un club de pétanque a pris ses quartiers non loin du boulodrome des Quillettes et travaille en bonne entente avec l'AS Verriers boules lyonnaises. L'idée est venue à son président Raymond Bacalopoulos, par ailleurs membre de l'AS Verriers, lorsque le Cognac Pétanque-Club a été dissous à la fin de l'année : « Je me suis retrouvé sans club avec 2-3 anciens licenciés. J'ai pris contact avec le propriétaire du bail aux boules lyonnaises l'entreprise Léonard d'Angoulême ».

Un appel au regroupement

Les Verriers louent le club-house, terrains couverts et extérieurs et ont pu étendre leurs terrains extérieurs (entente amiable avec le propriétaire du bail). Et c'est là que le président se positionne : « J'ai arrêté de bosser. J'ai un peu d'argent ». Raymond Bacalopoulos est en cours d'acquisition de la partie du terrain étendu mais aussi du hangar (ci-dessous) : « ce bâtiment va nous permettre de jouer sous abri. Il accueillera 8 terrains sachant qu'on peut jouer 6 par jeu ». Le bouliste a prévu d'y aménager club-house, cuisine et bureau pour les concours. Il compte aussi se rapprocher de Verallia, propriétaire de la parcelle qui longe les terrains exté-



Raymond Bacalopoulos (président), Jean-François Bagur (secrétaire), Henri-Bernard Rastau (vice président). PHOTO S. B ? B.

rieurs. Le club de pétanque a un nom : Châteaubernard Grand Cognac Pétanque car, pour constituer un interlocuteur de poids face à une intercommunalité, les boulistes doivent avancer soudés sans pour autant perdre leur identité : « il faudrait que 10-15 clubs du Cognacais se regroupent pour avoir un bâtiment dans lequel ils puissent s'entraîner. Ce qu'il nous faut, c'est un terrain couvert. Au mois de décembre, seul Angoulême offre cette possibilité. Moi je dis aux clubs, il faut éviter de se disperser. Il faut un lieu pour s'entraîner, s'entendre et organiser des con-

cours ».

Et le lieu est tout trouvé, à Châteaubernard, « pour qu'on puisse financer l'entretien chaque club aurait à payer une certaine somme ». Le président veut également s'ouvrir à la jeunesse, l'avenir de la pétanque, en organisant des journées découvertes avec les écoles.

Et pour ce qui est de la subvention demandée et différée par les élus faute d'avoir rencontré les dirigeants (notre édition du 28 mars), Raymond Bacalopoulos n'est pas inquiet : « la situation va se normaliser ».

Sandra Balian

Le budget est orienté à la baisse

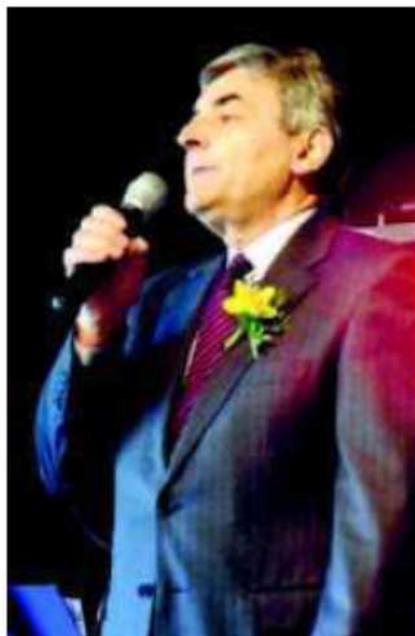
La longue séance des comptes administratifs 2016 et des débats d'orientation budgétaire 2017 (DOB) a marqué la soirée des élus municipaux lundi dernier.

En marge de ces travaux, Alain Riffaud, maire, a rappelé que les anciens de la commune, invités le 26 au repas annuel à l'Abaca, lui ont fait part de leur satisfaction, « enchantés » de l'accueil et de l'ambiance comme de l'espace et du plaisir d'être ensemble.

Des comptes administratifs, il ressort que « la commune est saine et stable ». Beaucoup de réalisations ont vu le jour ; grâce au résultat des années antérieures, les reports permettent encore des investissements importants. Le solde entre recettes et dépenses de fonctionnement en 2016 dépasse les 350 000 € ; avec le report de 2015, la « cagnotte » atteint la somme de près de 1M€.

Le poids de la péréquation

Alain Riffaud a pointé le poids du fonds de péréquation (FPIC) en faveur des collectivités « moins riches », passé de 64 024 € en 2015 à 93 770 € en 2016, et la baisse des dotations de l'État : 316 689 € en 2012 et 166 726 € en 2013. Les investissements (3 644 000 €) n'ont pas été totalement compensés par les recettes (3 460 000 €), en dépit d'un emprunt à long terme (40 ans) de 1,8 m€. Les élus ont par ailleurs adopté pour la dernière fois les comptes relatifs à l'assainissement, avec un résultat global de clôture de +209 837 €, les restes à réaliser (RAR), soit 57 306 €, étant désormais pris en charge par l'Agglo Grand-Cognac. Tous les comptes ont été votés à l'unanimité par les élus.



Le maire, heureux de la satisfaction des anciens lors du repas en leur honneur. P.H.P.B.

Orientations budgétaires

Après les travaux en commissions, les élus ont abordé l'ensemble des orientations du budget 2017 qui sera voté le 10 avril. Les dépenses d'investissement proposent un objectif de 1 687 197 €, soit une baisse sensible) par rapport à l'an dernier : le montant voté au budget primitif 2016 était de 1 834 697 €. L'heure est donc aux économies de fonctionnement, et aux choix judicieux des investissements, même si la capacité d'autofinancement de la commune demeure solide, et sa capacité de désendettement ne dépasse pas 7 ans.

Enfin, le maire a été désigné par les élus pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs, et à la commission locale des charges transférées à Grand-Cognac.

Pierre Barreteau